

**Intervention DEV ECO - rebond
Septembre 2013 - Sophie Renard**

Monsieur le président, monsieur le VP, chers collègues,

Rebonds : avec ces 7 lettres, le Conseil régional nous propose une politique nouvelle et ambitieuse à destination des entreprises franciliennes.

Les écologistes, en tout cas, se félicitent de ce pas réalisé en direction des entreprises fragiles. Elles sont d'ailleurs nombreuses : en 2012, près de 12 000 entreprises étaient dans une situation de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire. Pour nous, la Région ne doit pas se focaliser sur les « champions » : elle doit pouvoir soutenir les entreprises qui connaissent des difficultés.

Faut-il, d'ailleurs, caractériser ces entreprises par leurs difficultés, au risque de les stigmatiser ? Non, bien souvent, les difficultés sont conjoncturelles et réparables : il faut donc des outils pour rebondir. Parlons donc plutôt d' « entreprises en mutation ».

Dans ces propos liminaires, nous devons admettre que cette politique serait sans doute inutile si la finance jouait son rôle dans l'économie réelle. Les manques de trésorerie, le sous-financement des plans de restructuration, l'absence de repreneurs... sont des symptômes de la timidité des banques et du primat de la finance : la recherche permanente d'un retour sur investissement à deux chiffres, à court terme, empêche de consolider les projets de nombreuses entreprises.

Je diviserai cette intervention en 4 mots, pour reprendre les 4 volets de ce dispositif.

Prévenir

Pour les écologistes, la question de l'anticipation des mutations économiques est essentielle. Les suppressions d'emplois sont le fruit d'une absence d'adaptation aux changements économiques, notamment en matière environnementale. Les problèmes de l'industrie automobile française, par exemple, sont en partie liés à l'absence de prospective sur les véhicules de demain et à leur enfermement dans le modèle du diesel.

Nous regrettons que le volet « prévention » de ce rapport ne soit donc pas plus explicite sur les questions sociales et environnementales. Cependant, si le Conseil régional peut aider les entreprises à trouver de la trésorerie, et ce de manière réactive, il aura joué son rôle, et nous pourrons nous en féliciter.

Accompagner

Accompagner les entreprises en mutation, voilà un enjeu qui dépasse largement le cadre de ce rapport. Accompagner, c'est fournir une information lisible aux entreprises, d'où l'urgence de simplifier nos aides et d'avancer vers un guichet unique.

Accompagner, c'est aussi proposer une expertise, comme le fait « Paris Région Entreprise ». Cette plateforme préfigure l'union entre l'ARD et le CFI au sein d'une même structure. A ce sujet, Monsieur le vice-président, pouvez-vous préciser le calendrier de la création d'une agence unique ? Celle-ci sera en effet un levier important pour mieux accompagner les entreprises franciliennes.

Sur ce volet d'accompagnement, qui consiste à aider à utiliser des procédures amiables entre l'entreprise et ses créanciers, nous avons tout d'abord éprouvé un certain scepticisme. Notre crainte, notamment, était de ne financer que des intermédiaires, et non l'entreprise. Mais vous avez su nous convaincre, Monsieur le vice-président, que cette solution peut permettre, dans de nombreux cas, de sauver des emplois.

Sauvegarder

La sauvegarde des entreprises en mutation est un enjeu aussi bien économique qu'écologique. Dans un parcours d'entreprise, la restructuration est hélas parfois nécessaire. Ainsi, la « conversion écologique de l'économie », que nous souhaitons tous et toutes, conduira les secteurs les plus polluants à se rétracter, au profit d'autres qui se développeront.

Mais il ne faut pas laisser les entreprises et leurs emplois mourir. Non, la « destruction créatrice » est une chimère. Sauvegarder une entreprise, c'est l'aider à se reconvertir. Ce faisant, on évite de laisser un site en friche. On évite de plonger les salariés dans le chômage, avec le gâchis humain que cela représente.

Aidons donc les entreprises à surmonter leurs difficultés. Etant pragmatiques, nous ne demandons pas aux entreprises, dans ces périodes difficiles, de devenir tout à coup exemplaires sur le plan social ou environnemental. Mais soyons malgré tout attentifs à deux choses :

- que le plan de restructuration soit cohérent avec le monde tel qu'il sera demain, avec des énergies fossiles chères et rares.

- que le plan ait pris en compte les propositions des salariés ou de leurs représentants.

A ce titre, évitons les effets d'aubaine. Assurons-nous que le plan sera partagé, qu'il ne répondra pas à une logique purement financière et qu'il aura évité au maximum les suppressions d'emplois.

Reprendre

Enfin, la reprise d'entreprise est un enjeu considérable. Chaque année en France, 50 000 PME meurent faute de repreneurs. Dans ce cadre, l'aide régionale, proportionnelle aux emplois repris, apparaît nécessaire.

Nous, écologistes, nous permettrons d'insister davantage sur les vertus de la reprise par les salariés, en SCOP. Nous pensons que la Région doit leur donner un coup de pouce particulier.

En définitive, si la Région a raison de décider de soutenir les entreprises en mutation, n'oublions pas qu'il s'agit d'un défi de taille. En effet, cela suppose de combiner deux impératifs qui peuvent apparaître contradictoires :

un impératif de réactivité : ces cas d'entreprises doivent être traités en urgence et avec doigté.

Un impératif de vision à long terme : aider les entreprises à rebondir, c'est les remettre sur des rails solides, c'est les engager, bien souvent, dans la transition écologique et sociale de leur modèle.

Je souhaitais aussi souligner le rôle important de la BPI sur le sujet mais nous aurons l'occasion d'en débattre tout à l'heure. Il nous paraît indispensable d'établir rapidement ensemble nos objectifs communs pour plus de simplicité, plus d'efficacité et pour engager dès maintenant la transition écologique des entreprises.

Nous nous félicitons donc que la Région s'engage dans cette voie. Mais cette voie étant difficile, nous appelons l'exécutif à revenir fréquemment vers nous pour adapter le dispositif en fonction de ses résultats.

Je vous remercie,